

AUTOMNE 2021

COOPÉRER POUR CONSTRUIRE DES POLITIQUES ALIMENTAIRES COHÉRENTES

COMPTE RENDU DES 3 RENCONTRES SUR LES TERRITOIRES



© Chartres métropole - groupement martino



SOMMAIRE

ContextePage 4

Programme et participant.esPage 5

Les PAT en France et en régionPage 6

Quelle place pour les collectivités,
les citoyen.nes et les acteur.ices
économiques dans la gouvernance des
PAT ? Retour sur les ateliers
thématiques.....Page 7

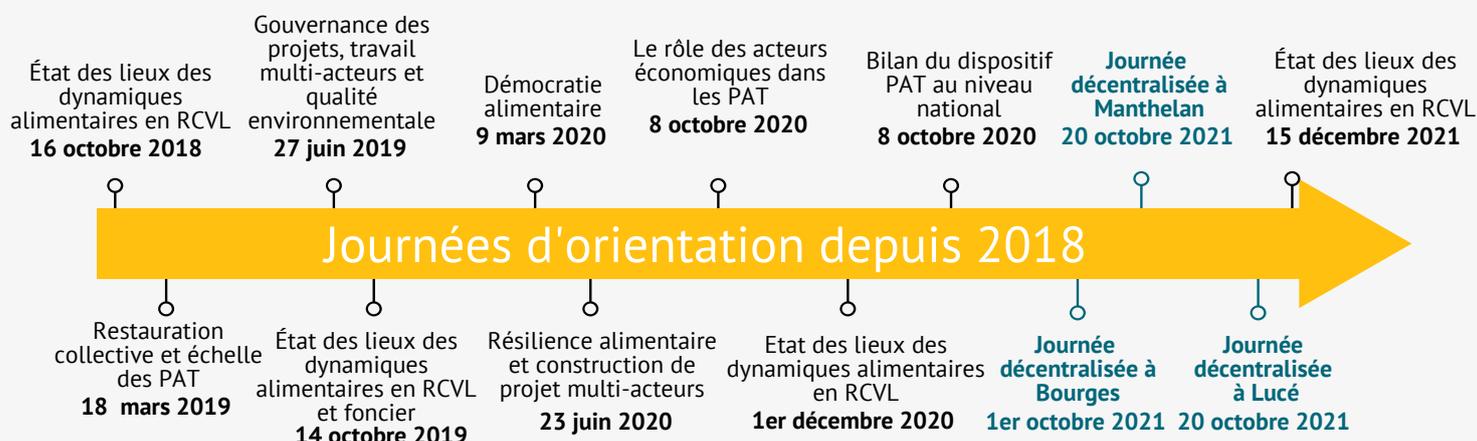
Les PAT du PETR Centre Cher, de la
CC Loches Sud Touraine et de la CA
Chartres Métropole, et leurs
initiatives inspirantesPage 11

Pour aller plus loinPage 14

CONTEXTE

Dans le cadre de la mission d'orientation des Projets Alimentaires Territoriaux confiée par la Région Centre Val de Loire, InPACT Centre réunit depuis 2018 les acteurs qui souhaitent s'informer sur les démarches alimentaires. Collectivités, territoires de projets, institutions, associations, agriculteurs, citoyens, entreprises, viennent échanger et se nourrir des expériences en et hors région. Les sujets abordés sont variés : gouvernance locale, foncier agricole, restauration collective, environnement... Ces journées ont généralement lieu à Blois, du fait de sa centralité géographique et rassemblent entre 50 et 100 personnes.

Pour l'année 2021, la décision est prise d'aller au plus près des territoires, de sensibiliser de nouveaux publics aux enjeux alimentaires et de créer ou renforcer les relations de proximité entre acteurs. Ainsi, trois journées "décentralisées" sont réparties sur le territoire régional entre Bourges (18), Manthelan (37) et Lucé (28) et co-organisées respectivement avec le PETR Centre Cher, la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et Chartres Métropole entre les mois d'octobre et de novembre 2021. Porteurs de PAT en émergence, ces territoires ont été choisis pour apporter une expérience concrète aux participants sur la concertation des acteurs, des présentations d'initiatives et d'acteurs inspirants.



 [Accès aux comptes rendus des journées passées](#)



AU PROGRAMME DES JOURNÉES DÉCENTRALISÉES

Gouvernance partagée, dialogue territorial, intelligence collective,...les enjeux de coopération sont au cœur des PAT et constituent le fil conducteur de ces journées d'orientation. Comment faire dialoguer la diversité d'acteurs investis dans les champs agricoles et alimentaires pour construire des stratégies partagées ?

Au programme :

- **Informations et mise en contexte** (présentation du PAT accueillant, présentation des PAT en région et en France)
- **Ateliers sur la gouvernance et la coopération au sein des PAT.**
- **Expérimentation de techniques d'animation** favorisant l'interconnaissance, le dialogue et pouvant être utilisées dans les espaces de gouvernance (débat mouvant sur des questions clivantes, jeux d'interconnaissance, de placement dans l'espace ou de classement...).

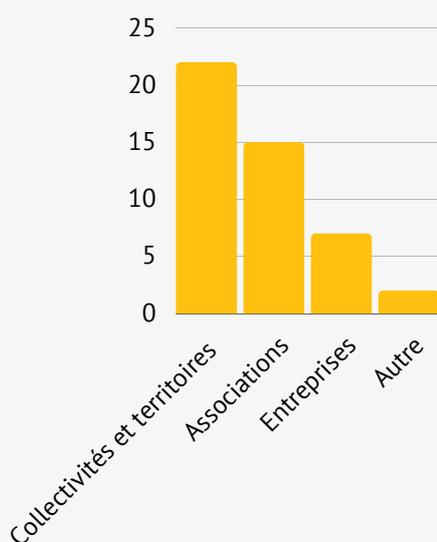
L'après-midi était consacrée aux présentations d'initiatives alimentaires inspirantes dans le territoire.



PARTICIPANT.ES

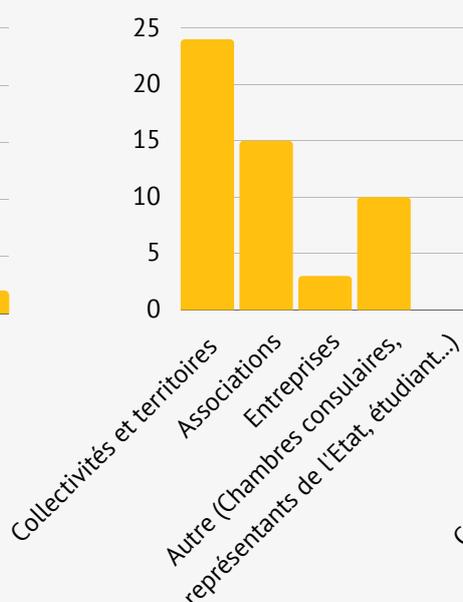
TYPOLOGIE DES PARTICIPANT.ES SELON LA STRUCTURE REPRÉSENTÉE

BOURGES (18)



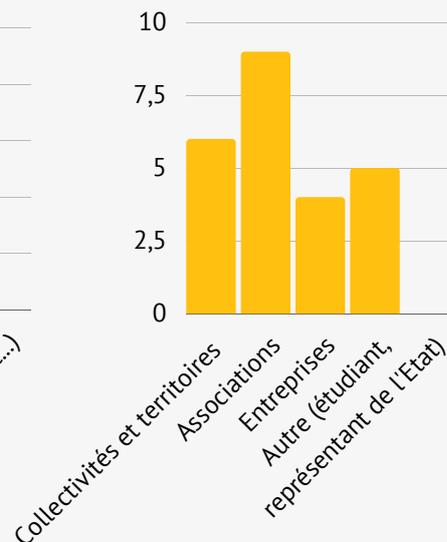
46 participant.es

MANTHELAN (37)



52 participant.es

LUCÉ (28)



24 participant.es

LES PAT EN FRANCE ET EN RÉGION

ELEMENTS DE CONTEXTE

A l'inverse du modèle agro-industriel promu depuis les années 50 et à l'origine de nombreuses externalités négatives, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) apparaissent en 2015 comme un dispositif soutenant la reterritorialisation de l'alimentation et la multifonctionnalité de l'agriculture. L'objectif est ainsi de créer des Systèmes Alimentaires Territoriaux (SAT) qui reposent sur la coordination d'acteurs locaux («gouvernance») pour définir une stratégie alimentaire locale fondée sur les enjeux du territoire («diagnostic») et concrétiser en actions (portées ou soutenues).

Cinq ans après, où en est-on en France et en région CVL ?

- **En France**, dans son rapport PATnorama daté de la fin d'année 2020, le Réseau national des PAT (RnPAT) fait le bilan : on recense alors 197 PAT représentant 47% de la population française. Ces chiffres sont à relativiser et à actualiser avec le Plan de relance de l'année 2021. [Accès au PATnorama.](#)
- **En région CVL**, en décembre 2021, on dénombrait 26 territoires engagés dans des PAT soit 72% de la région qui est couverte. Ce chiffre recoupe néanmoins des avancées différentes : 5 territoires sont en déploiement d'actions, 6 territoires en émergence et les 15 autres démarrent à peine leur diagnostic.

Quels principaux enseignements ?

- **Mise à l'agenda de l'alimentation dans les politiques publiques.**
- **De nouveaux dispositifs d'accompagnement technique et financier** (exemple du Plan de relance de l'année 2021 et financement de 150 PAT pour une valeur de 14M€).
- **Des concrétisations hétérogènes** : entre les projets « agri-alimentaires » (centrés sur l'économie et le développement agricole) et les projets « alimentaires » dits « systémiques » (transversalité des actions abordées et liens entre agriculture et société civile).
- **Une prise en compte inégale des enjeux environnementaux et sociaux** posant des questions de participation locale car d'autant mieux intégrés que la gouvernance est ouverte.
- **Des liens entre transition alimentaire et renouveau démocratique** : place des collectivités et rôle de coordinateur d'un écosystème d'acteurs existants faisant appel à de nouvelles compétences et de nouvelles relations horizontales (les autres territoires) et verticales (les territoires et institutions infra et supra).

Les PAT renvoient ici à des enjeux de transition que nous pourrions résumer ainsi : *"engager une transition c'est mettre en place un processus de conduite de changement d'un modèle connu à un autre qu'il faut construire et fonder sur un imaginaire commun"*.



[Accès aux documents présenté lors des journées](#)
[Accès à la vidéo sur la coopération multi-acteurs](#)



ATELIERS

Lors de chaque journée, les participant.es ont été réparti.e.s en trois groupes aléatoires de 8 à 15 personnes selon les journées, avec une question à traiter par groupe durant une heure :

- Quelle place pour les collectivités dans la gouvernance des PAT ?
- Quelle place pour les citoyen.nes dans la gouvernance des PAT ?
- Quelle place pour les acteur.ices économiques dans la gouvernance des PAT ?

L'objectif était tout d'abord de réfléchir aux problématiques liées à l'intégration des différents publics dans la gouvernance d'un PAT avant de s'intéresser aux propositions d'actions et à la mise en débat d'exemples de bonnes pratiques.

Les pages suivantes rendent compte des discussions qui ont eu lieu par thématique.

ATELIER - QUELLE PLACE POUR LES COLLECTIVITÉS DANS LA GOUVERNANCE DES PAT ?

Quelles sont les attentes envers le rôle des collectivités dans la gouvernance d'un PAT ?

Exemplarité et volonté politique claire, affirmée et ambitieuse

Un projet opérationnel et concret inscrit dans une politique territoriale cohérente

Un projet ancré localement et reposant sur la participation des acteurs et des citoyen.nes

Un rôle de facilitation et de planification tourné vers la création d'un portage collectif de la démarche

De espaces de dialogue et d'écoute sont organisés pour favoriser l'avancement et la construction du projet

La collectivité facilite les démarches et la compréhension des différents dispositifs et outils mobilisés

La collectivité dispose de moyens humains et financiers pour donner aux acteurs les moyens d'agir et de contribuer à la démarche

Propositions de leviers et bonnes pratiques

- + Charte d'engagement coconstruite et cosignée par les élu.es et les membres du COPIL comme fil directeur de la stratégie alimentaire.
- + Transparence de la démarche et des étapes passées et à venir (newsletter, page web dédiée,...).
- + Transversalité des services et des élu.es sur l'alimentation.
- + Rencontres des élu.es avec d'autres élu.es et acteurs locaux.
- + Méthode rigoureuse mêlant long terme (construction d'une stratégie) et court terme (actions ciblées).
- + Échelle de projet favorisant des relations de proximité entre acteurs.
- + Engager et mobiliser les acteurs dès le début de la démarche.
- + Varier les temps d'échanges et intégrer des moments de convivialité (séminaires, groupes de travail, repas et visites de terrain,...).
- + Formation élu.es et services sur les compétences d'animation territoriale.
- + Valoriser les savoir-faire et expertises locales (témoignages, retours d'expériences,...).
- + Privilégier une mise en œuvre "pas à pas" fondée sur l'expérimentation à des petites échelles.
- + Organiser des "groupes de travail" spécifiques pour fluidifier la prise de parole et mettre en synergie les expertises.
- + Simplification des dispositifs d'appui et de l'accès à des personnes ressources.
- + Vocabulaire et outils de communication adaptés aux publics ciblés (supports, ...).
- + Proposer des AMI, AAP ou autres dispositifs pour identifier et appuyer des projets existants.
- + Avoir des relais locaux ou des "ambassadeurs" de la démarche pour relayer des informations dans le territoire (enquête "citoyens" pour identifier des personnes *moteurs*, financement d'acteurs locaux,...).

ATELIER - QUELLE PLACE POUR LES CITOYEN.NES DANS LA GOUVERNANCE DES PAT ?

Quelles sont les problématiques liées à l'intégration des citoyen.nes dans la gouvernance d'un PAT ?

Propositions de leviers et bonnes pratiques

Le manque d'information sur l'existence des PAT

- + Mobiliser des professionnels de la communication et des ambassadeurs citoyen.es/élu.es du PAT.
- + Allouer des financements et des moyens humains pour l'animation.
- + Communiquer avec des outils diversifiés pour toucher le plus grand nombre (réseaux sociaux, bulletins municipaux, festivals, marchés...).

La complexité du sujet qui entraîne un manque de confiance, de légitimité des citoyen.nes

- + Favoriser l'interconnaissance.
- + Sensibiliser aux enjeux et vulgariser les thématiques.
- + Clarifier le rôle du citoyen dans le PAT.

Manque d'intérêt et de temps disponible pour les réunions

- + Impliquer des parents par l'alimentation des enfants.
- + S'appuyer sur des partenaires locaux pour relayer/mobiliser (AMAP...).
- + Proposer d'autres formes de mobilisation que les réunions.

La temporalité, longue, et l'échelle des projets qui peuvent paraître impressionnants

- + Avoir une structure identifiée qui porte le projet.
- + Proposer des actions concrètes et visiter des initiatives existantes.
- + Mettre en récit à l'échelle de 5/10 ans.

Le manque d'implication des élus pour la mobilisation des citoyens

- + Organiser des voyages d'étude dans des territoires où les élu.es ont mis en place une gouvernance partagée (Loos-en-Gohelle...)
- + S'appuyer sur les maires qui peuvent plus facilement mobiliser des citoyens pour le PAT du fait de leur proximité.

Représentativité : qui doit-on inviter dans la gouvernance des PAT ? Tous les citoyens ? Seulement les représentants d'associations de transition ?...

- + Définir clairement si les citoyen.nes ont une voix consultative ou un pouvoir de décision et lequel.
- + Les acteurs mobilisés peuvent être très diversifiés : représentants d'associations agricoles, de santé...

Les différences de langage entre associations et collectivités/associations qui rendent le consensus difficile

- + Mise en place de formations sur la forme, pour améliorer la confiance, et sur le fond, sur le modèle de la convention citoyenne pour le climat afin de répondre à des objectifs communs pour le territoire.

ATELIER - QUELLE PLACE POUR LES ACTEUR.ICES ÉCONOMIQUES DANS LA GOUVERNANCE DES PAT ?

Quelles sont les problématiques liées à l'intégration des professionnels dans la gouvernance d'un PAT ?

Propositions de leviers et bonnes pratiques

L'hétérogénéité et la méconnaissance des acteurs (associations, chambres consulaires, SAFER, banques, entreprises de transformation, distribution, producteurs...)

- + Réaliser un diagnostic de repérage des différents acteurs professionnels.
- + Avoir une vraie animation de l'instance de gouvernance pour confronter les points de vue des acteurs tout en assurant les objectifs du PAT.

La représentation des acteurs ayant un intérêt propre : financier, de communication ou opportuniste

- + En amont des invitations, étudier les différents types d'intérêts des acteurs professionnels pour mieux comprendre les jeux d'acteurs.
- + Définir une gouvernance avec un poids particulier selon les acteurs/collèges avec un poids plus important pour les acteurs pionniers de la relocalisation alimentaire par exemple.
- + Exemple de gouvernance : un organe de consultation des besoins (avec des acteurs variés), un organe de concertation qui prend des décisions avec des représentants par secteurs d'activité pondérés par collège, dont les membres peuvent être rémunérés par la collectivité, dont des élu.es de la collectivité.

La méconnaissance des enjeux des PAT de la part des acteurs professionnels

- + Participer au PAT est un moyen de connaître les autres acteurs et favorise l'interconnaissance.
- + Faire que l'instance de gouvernance soit un moyen de s'informer, de se former pour pouvoir ensuite prendre une décision pour le territoire.

L'inadéquation entre l'objectif des PAT (relocalisation et concertation) et les valeurs de certains acteurs

- + Cerner les acteurs qui malgré des valeurs connues inadéquates, souhaitent évoluer et travailler collectivement.
- + Définir une ligne politique sur les valeurs du PAT et demander aux acteurs d'adhérer à cette charte avant toute implication dans le PAT.
- + Permettre à certains acteurs de participer à la mise en place d'action sans participer à la gouvernance du PAT si cette participation va à l'encontre des objectifs.

Les limites géographiques (ex : acteurs nationaux de la grande distribution présents sur tous les territoires) et disponibilités limités des acteurs

- + Les acteurs professionnels peuvent avoir leur place dans un PAT quelle que soit l'échelle de l'entreprise puisqu'ils participent au développement économique du territoire et ont des moyens pour agir.
- + Mais, il faut s'assurer qu'il n'y ait pas effet d'opportunisme ou d'inadéquation avec l'objectif du PAT (cf propositions plus haut).
- + Réfléchir à la rémunération des représentants impliqués dans les organes de concertation.

LE PAT DU PETR CENTRE CHER

Avec le recrutement d'Elise Depigny, chargée de mission PAT en février 2021, le projet alimentaire du PETR débute avec la volonté de connaître les acteurs de son territoire. En parallèle, des réflexions sont menées autour de la gouvernance et de la construction de la stratégie avec l'aide d'une Assistante à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) depuis novembre 2021. Le lancement des premières actions est prévu pour l'année 2022. Sophie Gogué, vice présidente du PETR est en charge du PAT.

Durant l'année 2021, le PETR est un des 8 territoires "pilotes" appuyé par l'association RESOLIS pour observer et capitaliser des initiatives alimentaires inspirantes du territoire.

 [Découvrir les 13 initiatives de l'observatoire Plus d'informations sur le PAT du PETR](#)



ZOOM SUR LES INITIATIVES PRÉSENTÉES LORS DE LA JOURNÉE

CANTINE 100% BIO ET LOCAL DE SAINT JUST

 [Découvrir la vidéo de l'initiative](#)

En 2016, la commune de Saint-Just doit rénover sa salle des fêtes. L'équipe municipale décide de la réhabiliter en y intégrant un restaurant scolaire. Le montant de l'investissement pour la cuisine s'élève à 60 000€. Aujourd'hui, 60 à 70 repas sont servis quotidiennement et un cuisinier a été employé pour 28 heures par semaine. Les élus ont cherché les producteurs par leurs propres moyens avant de se voir conseiller la plateforme Agrilocal ou des réseaux comme Biocentre et les GAB.

Stéphane Garcia, le Maire de Saint-Just qui présentait l'initiative, a insisté sur la volonté politique des élus qui est déterminante. Saint-Just a été labellisé "[Territoire Bio Engagé](#)" pour avoir atteint 37% de produits bio dans ses repas.

LES FOURMIS VIERZONNAISES

 [Découvrir la fiche complète](#)

Les Fourmis vierzonnaise est une épicerie coopérative créée en 2018. Les 70 adhérents de l'association s'organisent collectivement (5 commissions) pour s'approvisionner en produits bio et locaux directement auprès des producteurs ou via la plateforme cagette.net. Chaque participant paye une adhésion annuelle de 5€, participe à la mise en rayon et tient des permanence sur les horaires d'ouverture de l'épicerie.

ECOPÔLE ALIMENTAIRE DE LA CHAPONNIÈRE

 [Plus d'informations sur les activités](#)

L'écopôle, est une "Régie de territoire" composée de 3 chantiers d'insertion : métiers du nettoyage, métiers du paysage et maraîchage. Plusieurs activités sont proposées : écopaturage, insertion en maraîchage, ateliers de sensibilisation, marché le vendredi matin. L'écopôle souhaite se diversifier et participer à la relocalisation alimentaire en regroupant tous les acteurs de la filière alimentaire. Le territoire d'action est la communauté de communes de Vierzon.

MOULIN DE LA CHAPPE ET DÉMARCHE EPI TOUÉ

 [Plus d'informations sur la démarche](#)

Le Moulin de la Chappe, situé sur la rivière de l'Auron à Bourges est en activité depuis 1937. Une de ses activités est la fabrication d'une farine locale pour la baguette "Epi Toué". Deux agriculteurs situés à moins de 30 km de Bourges approvisionnent le moulin en blé certifié HVE (haute valeur environnemental). La farine est ensuite vendue à des boulangeries qui transforment la farine en baguette.

LE PAT DE LA CC LOCHES SUD TOURAINE

La CC LST souhaite rassembler et coordonner les actions en cours et développer les initiatives en lien avec l'alimentation durable et locale. Pour cela, la collectivité recrute Sophie Levasseur en juillet 2021 comme chargée de mission PAT. Il s'agit alors de co-construire la stratégie territoriale avec les acteurs et mettre en place une gouvernance (COTECH, COPIL, groupes de travail thématiques) avant la fin d'année 2021. En parallèle, différentes actions sont menées et 2 études sont prévues : restauration collective et plateforme d'approvisionnement en produits locaux. Monsieur Jean-Louis Robin, vice président de la CC LST est en charge du PAT.

Durant l'année 2021, la CC est un des 8 territoires "pilotes" appuyé par l'association RESOLIS pour observer et capitaliser des initiatives alimentaires inspirantes du territoire.

 [Accès à la présentation du territoire](#)
[Découvrir les 11 initiatives de l'observatoire](#)



ZOOM SUR LES INITIATIVES PRÉSENTÉES LORS DE LA JOURNÉE

ASSOCIATION DES CANTINES SCOLAIRES MANTHELAN- LE LOUROUX

 [Accès à la
présentation
de l'initiative](#)

L'association des cantines scolaire est gérée par des parents d'élèves. L'objectif de l'association est de fournir une alimentation saine et équilibrée, utiliser des produits locaux et de saison, de s'inscrire dans la vie de l'école et du territoire... 200 repas sont servis chaque jour. L'association a 4 salariés (2 cuisinières et 2 personnels de restauration). Les membres de l'association sont en charge d'élaborer les menus, de gérer le personnel, la facturation, de trouver des fournisseurs... Sébastien, membre de l'association, précise que pour réaliser ce projet un investissement dans du matériel de cuisine est indispensable, des formations pour le personnel également. L'investissement en temps est très important. Les communes aident le projet via la mise à disposition d'un salarié, le paiement des charges et d'une subvention.

PRODUCTION LOCALE DE SEITAN

 [Plus
d'informations](#)

Le seitan est un produit végétarien traditionnel de l'Asie, réalisé à base de blé panifié. Marc Gibon avec son entreprise KOBO NO KOBO située au Louroux s'est lancé dans la production de ce produit il y a 2 ans dans le but de le commercialiser localement, notamment en restauration collective. Le seitan contient 27% de protéines et peut se cuisiner sous différentes formes : en lasagnes, en steak, à la crème... Encore peu connu, les démonstrations de cuisine et la communication sont indispensables. Marc Gibon fournit actuellement des collèges d'Indre-et-Loire, des AMAP, des particuliers et des restaurateurs. Les produits sont vendus entre 12 et 17€/kg.

ATELIERS DE CUISINE ET RÉSEAU DE JARDINS PARTAGÉS - CIAS

 [Plus d'informations
sur les activités](#)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Loches Sud Touraine est un établissement public intercommunal. Ses activités s'adressent à toutes les personnes du territoire ayant des besoins sociaux. Plusieurs activités en rapport avec l'alimentation sont proposées : des ateliers cuisine depuis 20 ans dont les objectifs sont la convivialité, le mieux manger et le faible coût. Les bénéficiaires sont au centre des ateliers, ils proposent et décident des recettes. Le CIAS propose également 15 parcelles de jardin de 30m². Chaque bénéficiaire est responsable de sa parcelle et doit participer à l'entretien des espaces communs. Des ateliers collectifs sur des thématiques choisies par les participants sont organisés par le CIAS. Le partage d'expérience est au centre de ces ateliers. Actuellement localisé sur un lieu fixe du territoire, l'objectif est de créer un réseau de jardins et des ateliers de cuisine itinérants.

LE PAT DE CHARTRES MÉTROPOLE

Chartres Métropole a lancé 2 études en 2021, l'une portant sur les filières à bas niveau d'intrant et l'autre consistant à recenser les initiatives de la transition agricole et alimentaire sur le territoire. Celles-ci serviront de base pour le diagnostic territorial prévu en 2022. Aussi, après un stage de 6 mois dans la structure, Tiphaine Cabaret devient chargée de mission PAT en septembre 2021 pour lancer et structurer le projet. Florent Gauthier, vice-président de Chartres métropole, est en charge du PAT.

Durant l'année 2021, la Communauté d'Agglomération est un des 8 territoires "pilotes" appuyé par l'association RESOLIS pour observer et capitaliser des initiatives alimentaires inspirantes du territoire.

 [Accès à la présentation du territoire](#)
[Découvrir les 23 initiatives de l'observatoire](#)



© Chartres métropole - groupement martino

ZOOM SUR LES INITIATIVES PRÉSENTÉES LORS DE LA JOURNÉE

L'ÉPI DE LUISANT

 [Accès à la présentation de l'initiative](#)

L'Épi de Luisant créé en 2018 est une Epicerie Participative Intégrale (EPI) sous forme d'association (plusieurs EPI existent en France). Les adhérents choisissent ensemble avec quels producteurs ils souhaitent travailler. L'épicerie propose des produits locaux, de qualité, vendus sans marge ajoutée. L'adhésion est de 20€ par foyer et par an. Chaque Epi dispose du même outil logistique mais choisit son fonctionnement et ses critères pour choisir les produits qu'elle désire vendre. Les adhérents déposent une somme d'argent sur leur compte sur la plateforme pour pouvoir acheter les produits de l'épicerie, il n'y a pas d'échange d'argent sur place. Chaque adhérent travaille deux heures par mois pour le fonctionnement. L'association regroupe actuellement 40 adhérents et est en contact avec 18 producteurs.

ECOPÔLE DE LÈVES

 [Accès à la présentation de l'initiative](#)

L'éco-pôle de Lèves est un projet mené en partenariat par l'ADSEA28 (association départementale pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adulte en Eure-et-Loir) et Soli-Bio (jardin d'insertion du réseau Cocagne). L'objectif est de mettre en place plusieurs activités : un espace de culture de petits fruits, un espace de transformation de petits fruits mais aussi de légumes, un espace pédagogique pour accueillir des familles dans le cadre d'ateliers cuisine et un tiers lieu alimentaire dédié à la vente de produits locaux.

SUR LE CHAMP !

 [Accès à la présentation de l'initiative](#)

Partant du constat qu'il n'existe pas de structure de commercialisation collective des produits alimentaires locaux à l'échelle départementale et en vue d'atteindre les objectifs de la loi Egalim d'ici 2022, la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir associe sa réflexion à celle de la Société coopérative agricole d'Eure-et-Loir (SCAEL) afin d'apporter une solution aux besoins des producteurs et acteurs de la restauration collective sur le territoire. Ce partenariat permet de faire ressortir la solution la plus adéquate : une plateforme logistique commune aux producteurs pour la distribution de produits locaux vers la restauration collective. En 2018, une étude de faisabilité est lancée : enquêtes auprès des producteurs, des élus de la Chambre et de la SCAEL, diagnostic de territoire pour identifier les besoins, trouver la structure juridique adaptée. En janvier 2019, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Sur le Champ ! » est créée et permet de lancer les premiers investissements : achat des chambres froides, création et gestion de la plateforme internet, etc.

POUR ALLER PLUS LOIN

WWW.PAT-CVL.FR



COMMENT FÉDÉRER
POUR UNE
GOUVERNANCE
PARTAGÉE - ARTICLES



INITIATIVES
AGRIQUES ET
ALIMENTAIRES
INSPIRANTES - CARTE



RESSOURCES,
ÉVÈNEMENTS ET
ACTUALITÉS DES PAT EN
RÉGION CVL - LETTRE
D'INFO

SUIVEZ NOUS



 YouTube

Journées organisée par



En partenariat avec



Mandatées par

